



## **RAPPORT DE GESTION**

**POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2015**

**(Périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2015)**

**Le 12 mai 2015**

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2015, en parallèle avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2014.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes y afférentes de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 12 mai 2015. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion. Pour une discussion plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent

significativement des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la Notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2014, qui se trouve sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **SOMMAIRE POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2015**

- Produits de 18,7 M\$, pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 (« T3 2015 »), par rapport à 16,0 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2014 (« T3 2014 »)
- La marge brute a été 0,2 % par rapport à (6,7 %) pour le T3 2014
- La marge brute ajustée (excluant la dotation à l'amortissement) a été 11,8 %, en hausse par rapport à 7,9 % pour le T3 2014
- BAIIA de 0,2 M\$, en hausse par rapport à (1,1) M\$ pour le T3 2014
- Perte nette de 2,0 M\$, par rapport à 2,9 M\$ pour le T3 2014
- 215 776 mètres forés pour le T3 2015, une hausse de 5,0 % par rapport aux 205 441 mètres pour le T3 2014

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015, Orbit Garant a réalisé une augmentation annuelle de 8,3 % des mètres forés qui sont toujours bas, en raison des conditions difficiles du marché qui continuent de régner dans l'industrie minière, comparativement aux sommets enregistrés pendant l'exercice de 2012. Plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage au cours des 30 derniers mois, et les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. Cette demande réduite de services de forage a mené à des pressions sur les prix par les clients. De plus, l'industrie a aussi connu une baisse de la demande pour ses services de forage spécialisé qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnel. Les résultats financiers d'Orbit Garant, au troisième trimestre et dans les neuf premiers mois de l'exercice 2015, reflètent ces tendances du marché. Orbit Garant continue de contrôler ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions actuelles du marché.

## **APERÇU DE LA SOCIÉTÉ**

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec environ 600 employés et un parc de 214 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique aux sociétés minières ou d'exploitation, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. La société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili et en Afrique de l'Ouest. Orbit Garant a récemment créé de nouvelles filiales au Chili et au Ghana pour poursuivre des occasions d'affaires internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et pour des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services de forage et d'équipements. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas qu'ils soient effectués par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication) et International.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnel, représentent environ 37 % des produits totaux de la Société, comparativement à 41 % pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014;
- Environ 65 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 35 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 52 % et 45 % des produits de la Société. Soudure Royale, la division manufacturière d'Orbit Garant, représente la tranche restante de 3 % des produits;
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant proviennent de grandes et de moyennes sociétés minières, par rapport à 72 % pour la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un à cinq ans.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, les équipements les plus performants et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation de technologies et contrôles informatisés à laquelle participe actuellement la Société;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques; et
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

## **APERÇU DU SECTEUR**

Orbit Garant fournit des services de forage à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration. Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (or et métaux de base), ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur ou les activités minières courantes.

## Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et par les nombreuses sources de demande, ce qui inclut la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et qui a mené à un prix record de l'or de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse globale depuis janvier 2013, alors qu'il était à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix de l'or a atteint son plus bas niveau depuis quatre ans, à environ 1 140 \$ US l'once en novembre 2014. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 190 \$ US l'once.

## Métaux de base

Les prix des métaux de base obtenus reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications industrielles, manufacturières et en infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les métaux de base dans le secteur industriel. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant du cuivre, du nickel, de l'aluminium et du plomb étaient plus faibles qu'il y a 12 mois, alors que le prix au comptant du zinc était plus élevé. Le prix au comptant du cuivre, le métal de base largement considéré comme le plus sensible aux activités macroéconomiques, était à un peu plus de 3,00 \$ US la livre il y a un an et, en date de ce rapport, il était à environ 2,90 \$ US la livre. Les prix au comptant pour chacun des métaux industriels de base, à l'exception du zinc et du plomb, restent inférieurs à leurs prix respectifs des cinq dernières années.

## Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer sont utilisés pour la fabrication de l'acier. En tant que plus grand consommateur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande qui devrait doubler d'ici 2050. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer a chuté de façon significative. Les prix du minerai de fer ont subi une baisse prononcée pendant l'exercice 2014. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était à environ 62 \$ US la tonne, une diminution de plus de 50 % par rapport au prix moyen de 135 \$ US la tonne en 2013. La baisse récente dans les prix du minerai de fer a été le résultat de la quantité abondante et du ralentissement de la croissance en Chine.

## Intervenants du marché

Les deux dernières années ont été un défi pour les moyennes et petites sociétés d'exploration ayant besoin de capitaux, ce qui a entraîné une réduction des budgets et des programmes d'exploration et de mise en valeur. De plus, la hausse des coûts de production minière, causée par des charges d'exploitation et de construction plus élevées, ainsi que la baisse récente des prix des métaux, font en sorte que les grandes et moyennes sociétés minières bien financées ont ralenti ou reporté leurs programmes de forage existants. Ces conditions ont donné lieu à une saturation à court terme des capacités de services de forage minier sur le marché et cette tendance se poursuit en 2015.

## RÉSULTATS GLOBAUX

### Résultats d'exploitation du troisième trimestre terminé le 31 mars 2015

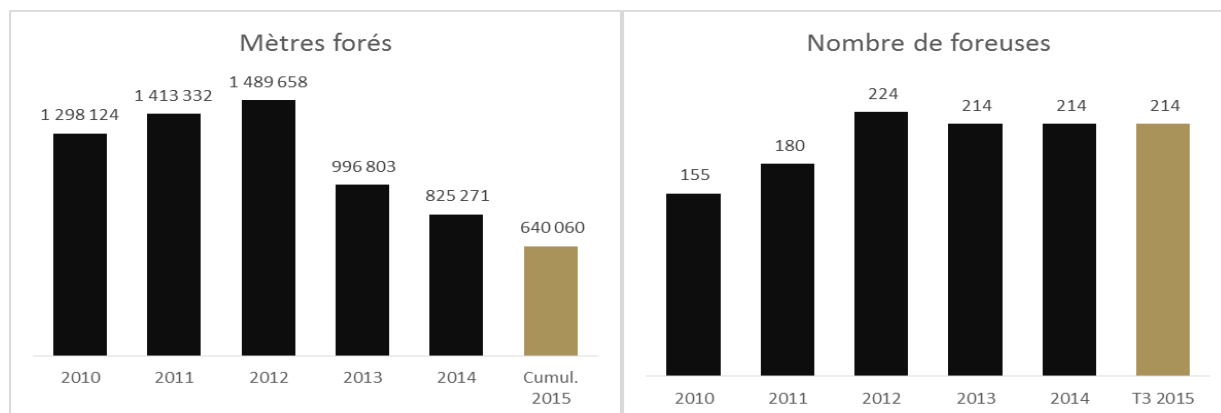
TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2015 3 <sup>e</sup> trimestre	Exercice 2014 3 <sup>e</sup> trimestre	Variation 2015 par rapport à 2014
<b>Produits*</b>	<b>18,7</b>	16,0	<b>2,7</b>
<b>Bénéfice brut (perte)*</b>	<b>0,0</b>	(1,1)	<b>1,1</b>
<b>Marge brute (%)</b>	<b>0,2</b>	(6,7)	<b>6,9</b>
<b>Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup></b>	<b>11,8</b>	7,9	<b>3,9</b>
<b>BAIIA* <sup>(2)</sup></b>	<b>0,2</b>	(1,1)	<b>1,3</b>
<b>Mètres forés</b>	<b>215 776</b>	205 441	<b>10 335</b>
<b>(Perte nette) résultat net *</b>	<b>(2,0)</b>	(2,9)	<b>0,9</b>
<b>(Perte nette) résultat net par action ordinaire</b>			
- de base (\$)	<b>(0,06)</b>	(0,09)	<b>0,03</b>
- dilué (\$)	<b>(0,06)</b>	(0,09)	<b>0,03</b>

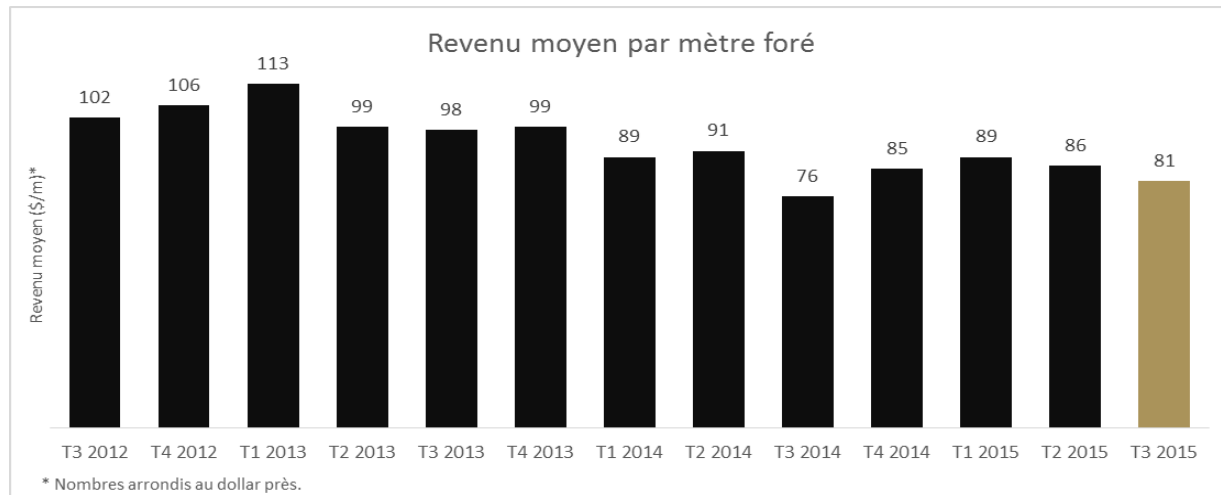
<sup>(1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

<sup>(2)</sup> BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Au cours du T3 2015, Orbit Garant a foré 215 776 mètres, une augmentation de 5,0 % par rapport aux 205 441 mètres forés au cours du T3 2014. La hausse des mètres forés reflète une augmentation des activités de forage au Canada, compensée en partie par une diminution des activités de forage à l'international. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T3 2015 s'établissent à 80,72 \$, par rapport à 76,06 \$ pour le T3 2014. Les produits moyens par mètre foré demeurent au plus bas des trois dernières années, principalement en raison des conditions actuelles à la baisse dans l'industrie minière, qui ont entraîné des pressions sur les prix par les clients et une diminution significative du forage spécialisé de la Société, qui est généralement facturé à un taux plus élevé.

Le parc d'appareils de forage est resté stable à 214 foreuses pour le T3 2015. Orbit Garant a présentement 22 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.





## ANALYSE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2014

### Produits tirés de contrats

Les produits du T3 2015 ont totalisé 18,7 M\$, en hausse de 17,3% par rapport à 16,0 M\$ au T3 2014.

Les produits au Canada ont été de 17,8 M\$ au T3 2015, par rapport à 15,2 M\$ au T3 2014, une hausse de 2,6 M\$, ou 17,2 %, reflétant une hausse des mètres forés et des produits moyens par mètre foré plus élevés dans la période par rapport à T3 2014. Les revenus de fabrication ont augmenté à 1,3 M\$ au T3 2015, par rapport à 0,3 M\$ au T3 2014, reflétant la vente de quatre nouvelles foreuses à des tierces parties pendant le trimestre. Soudure Royale a continué de fabriquer de l'équipement et des fournitures pour la Société afin de soutenir sa capacité de production.

Les produits à l'international ont été de 0,9 M\$ au T3 2015, par rapport à 0,8 M\$ au T3 2014, attribuable aux activités de forage au Chili.

### Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T3 2015 a été négligeable, par rapport à une perte brute de 1,1 M\$ au T3 2014. La marge brute pour le T3 2015 a été 0,2 %, comparativement à (6,7 %) pour le troisième trimestre de l'année précédente. Conformément aux IFRS, une dotation à l'amortissement totalisant 2,2 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T3 2015, par rapport à 2,3 M\$ au T3 2014. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a été de 11,8 % au T3 2015, par rapport à 7,9 % au T3 2014.

Le bénéfice brut au Canada a augmenté à 1,1 M \$ au T3 2015, par rapport à une perte brute de 0,5 M\$ au T3 2014. L'amélioration du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une augmentation des produits moyens par mètre foré, à un nombre plus élevé de mètres forés et à la vente de quatre nouvelles foreuses à des tierces parties, partiellement compensée par une réduction des activités de forage spécialisé qui sont facturées à un taux plus élevé.

La perte brute à l'international s'élevait à 1,0 M\$, par rapport à une perte brute de 0,6 M\$ au T3 2014. La perte brute est principalement attribuable aux coûts de démarrage d'un nouveau projet au Chili, mais aussi à des délais

opérationnels pendant la dernière semaine du trimestre en raison d'une inondation dans la région avoisinante du site du projet au Chili, ce qui a temporairement bloqué l'accès routier pour la main-d'œuvre et l'équipement.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 2,8 M\$, ou 14,7 % des produits, au T3 2015, par rapport à 2,9 M\$, ou 18,1 % des produits, au T3 2014. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 0,4 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T3 2015, ce qui est constant par rapport au T3 2014. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements ont été de 2,4 M\$, ou 12,5 % des produits, au T3 2015, par rapport à 2,5 M\$, ou 15,6 % des produits, au T3 2014.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses compte tenu des conditions actuelles du marché. Des frais additionnels ont été encourus afin de soutenir les nouveaux bureaux de la Société, ainsi que ses activités de développement des affaires, ventes et marketing, au Chili et au Ghana.

### **BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)**

Le BAIIA s'est établi à 0,2 M\$ au T3 2015, par rapport à (1,1) M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,3 M\$.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,1 M\$ au T3 2015, par rapport à 0,2 M\$ au T3 2014. Cette baisse reflète la réduction annuelle de la dette de la Société.

### **Impôt sur le résultat recouvré**

L'impôt sur le résultat recouvré a été de 0,5 M\$ pour le T3 2015, par rapport à 1,1 M\$ pour le T3 2014. L'impôt sur le résultat recouvré résulte de la perte nette de la Société.

### **Perte nette**

La perte nette de la Société pour le T3 2015 s'est chiffrée à 2,0 M\$, ou 0,06 \$ par action, par rapport à 2,9 M\$, ou 0,09 \$ par action au T3 2014.



NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2015 PAR RAPPORT AUX NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2014

NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	2015	2014	Variation
Produits *	56,2	51,3	4,9
Marge brute *	1,6	2,0	(0,4)
Marge brute (%)	2,9	4,0	(1,1)
Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup>	14,8	17,7	(2,9)
BAIIA* <sup>(2)</sup>	1,5	1,5	-
Mètres forés	640 060	590 984	49 076
Bénéfice net (perte nette) *	(5,4)	(5,5)	0,1
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,16)	(0,17)	0,01
- dilué (\$)	(0,16)	(0,17)	0,01

<sup>(1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

<sup>(2)</sup> BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

### Produits tirés de contrats

Les produits ont totalisé 56,2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015, soit une augmentation de 4,9 M\$ ou de 9,5 % par rapport à 51,3 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des mètres forés dans la période et à la vente de quatre nouvelles foreuses au T3 2015.

Les produits au Canada ont totalisé 54,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015, une hausse de 6,3 M\$, ou de 13,0 % par rapport à 48,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, pour les raisons indiquées précédemment.

Les produits à l'international ont été de 1,7 M\$, par rapport à 3,1 M\$ à la même période de l'an dernier, soit une baisse de 1,4 M\$. La diminution résulte de la faible demande pour des services de forage à l'international pendant le premier semestre de 2015.

### Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des neuf premiers mois de 2015 a été de 1,6 M\$, soit une baisse de 0,4 M\$ par rapport à 2,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014. La marge brute a été de 2,9 % par rapport à 4,0 % pour la même période de l'exercice 2014. Conformément aux IFRS, la dépense d'amortissement d'un total de 6,7 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 7,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a diminué à 14,8 % pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport à 17,7 % à la même période de l'exercice précédent.

Le bénéfice brut au Canada a été de 3,8 M\$, une augmentation de 1,1 M\$ par rapport à 2,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2014. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à un nombre plus élevé de mètres forés et à la vente de quatre nouvelles foreuses à des tierces parties.

La perte brute à l'international était de 2,2 M\$, comparativement à 0,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte est principalement attribuable aux coûts fixes reliés aux employés sur une base de revenus plus basse et aux coûts de démarrage d'un nouveau projet au Chili.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015 ont été de 8,4 M\$, ou 14,9 % des produits, par rapport à 9,1 M\$, ou 17,7 % des produits, pour la même période de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements de 1,2 M\$ et le gain de 0,2 M\$ provenant du renversement d'une portion d'une contrepartie conditionnelle au cours de T2 2015, ont été de 7,3 M\$, ou 13,0 % des revenus, pour les neuf premiers mois de 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements de 1,3 M\$, étaient de 7,8 M\$, ou 15,1 % des produits, à la même période de l'exercice précédent.

La diminution de 0,5 M\$ des frais généraux et administratifs ajustés résulte des mesures prises par la Société en vue de réduire les dépenses compte tenu des conditions actuelles du marché, partiellement compensées par les frais administratifs additionnels encourus afin de soutenir les nouveaux bureaux de la Société, ainsi que les activités de développement des affaires, au Chili et au Ghana.

### **BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015 était de 1,5 M\$, inchangé par rapport à la même période de l'an dernier. Le BAIIA de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015 représentait 2,6 % des produits, par rapport à 2,9 % des produits pour la même période de l'exercice précédent.

### **Charges financières**

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme se sont élevés à 0,4 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015, par rapport à 0,6 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2014. Cette baisse reflète la réduction annuelle de la dette de la Société.

### **Impôt sur le résultat recouvré**

L'impôt sur le résultat recouvré s'est élevé à 1,4 M \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2015, par rapport à 1,9 M\$ pour la même période de l'exercice 2014. L'impôt sur le résultat recouvré résulte de la perte nette de la Société.

### **Perte nette**

La perte nette pour les neuf premiers mois de 2015 était de 5,4 M\$ ou 0,16 \$ par action ordinaire, par rapport à une perte nette de 5,5 M\$ ou 0,17 \$ par action lors de la même période de l'exercice précédent. Des marges brutes plus basses, tel qu'il est indiqué précédemment, ont contribué à la perte nette de la Société pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2015			Exercice 2014			Exercice 2013	
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Produits tirés de contrats*	18,7	16,8	20,7	20,2	16,0	16,8	18,5	21,4
Bénéfice brut*	0,0	(0,4)	2,0	1,8	(1,1)	1,1	2,0	2,3
Marge brute (%)	0,2	(2,4)	9,5	8,4	(6,7)	6,8	10,7	10,6
Marge brute ajustée (%) (1)	11,8	10,9	20,6	20,5	7,9	20,5	23,5	21,9
Résultat net (perte nette) *	(2,0)	(2,8)	(0,6)	(0,8)	(2,9)	(1,5)	(1,1)	(27,6)
Résultat net (perte nette) par action ordinaire (\$)								
- de base	(0,06)	(0,08)	(0,02)	(0,02)	(0,09)	(0,05)	(0,03)	(0,83)
- dilué(e)	(0,06)	(0,08)	(0,02)	(0,02)	(0,09)	(0,05)	(0,03)	(0,83)

(1) Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

## LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, se sont chiffrés à 0,2 M\$ pour le T3 2015, par rapport à (0,9) M\$ pour le T3 2014.

Les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 0,7 M\$ au T3 2015, comparativement à 1,2 M\$ au T3 2014.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, principalement pour l'acquisition d'immobilisation corporelles, totalisent 0,9 M\$ pour le T3 2015, inchangés par rapport au T3 2014.

### Activités de financement

Au cours du T3 2015, la Société a retiré un montant net de 0,5 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable (« la facilité de crédit ») de 25,0 M\$. Au cours du T3 2014, le montant retiré s'élevait à 0,2 M\$. Au 31 mars 2015, la dette à long terme de la Société, incluant la tranche à court terme, se chiffrait à 5,3 M\$ déduction faite des frais de financement de 0,2 M\$, par rapport à 8,5 M\$ au 30 juin 2014. Les montants prélevés sur la facilité de crédit ont servi à l'acquisition d'immobilisations, notamment d'immobilisations corporelles.

Au 31 mars 2015, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 42,3 M\$, par rapport à 37,1 M\$ au 30 juin 2014. Les besoins d'Orbit Garant en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

Orbit Garant estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

## Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). Le 19 décembre 2014, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de trois ans d'un montant de 25,0 M\$, qui a remplacé la précédente facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans de 40,0 M\$ détenue auprès de la même institution bancaire.

La facilité de crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017.

La disponibilité de la facilité de crédit selon la convention de crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur de l'inventaire, des comptes clients et de la propriété de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la convention de crédit.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs. La convention de crédit contient également des clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si moins de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa facilité.

À la fin de mars 2015, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

## TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 12 MAI 2015

<b>Nombre d'actions ordinaires</b>	<b>33 276 519</b>
<b>Nombre d'options</b>	<b>2 226 500</b>
<b>Entièrement diluées</b>	<b>35 503 019</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la Société a annulé 254 500 options et, le 5 décembre 2014, elle a octroyé 75 000 actions à un prix d'exercice de 1,35 \$ par action.

De plus, le 12 mai 2015, la Société a annulé un total de 1 357 500 options précédemment en circulation, en échange d'une valeur nominale. Toutes les options annulées étaient hors du cours de façon significative, selon les cours de transaction actuels des actions ordinaires de la Société, et ne constituaient plus un outil efficace pour retenir et motiver les employés. Elles occupaient une part importante des options disponibles aux fins d'attribution dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société. Conformément aux modalités du régime d'options, les options annulées ont été ajoutées aux options non octroyées et pourraient être réémises comme de nouvelles options dans le futur.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées au 1<sup>er</sup> juillet 2014, tel qu'il est décrit ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2014. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles et des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2014.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 12 mai 2015.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les

IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt et amortissements.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

## BAIIA

### Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 mars 2015	Trimestre terminé le 31 mars 2014	9 mois terminés le 31 mars 2015	9 mois terminés le 31 mars 2014
Perte nette pour la période	(2,0)	(2,9)	(5,4)	(5,5)
Charges financières	0,1	0,2	0,4	0,6
Charge d'impôt sur le résultat (Impôt sur le résultat recouvré)	(0,5)	(1,1)	(1,4)	(1,9)
Amortissement	2,6	2,7	7,9	8,3
<b>BAIIA</b>	<b>0,2</b>	<b>(1,1)</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>

### Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 mars 2015	Trimestre terminé le 31 mars 2014	9 mois terminés le 31 mars 2015	9 mois terminés le 31 mars 2014
Produits tirés de contrats	18,7	16,0	56,2	51,3
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	18,7	17,0	54,6	49,2
Moins l'amortissement	(2,2)	(2,3)	(6,7)	(7,0)
Charges directes	16,5	14,7	47,9	42,2
Bénéfice brut ajusté	2,2	1,3	8,3	9,1
<b>Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup></b>	<b>11,8</b>	<b>7,9</b>	<b>14,8</b>	<b>17,7</b>

<sup>(1)</sup> Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

## FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2014, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

### Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

#### Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

#### Influence des actionnaires existants

En date du 12 mai 2015, M. Pierre Alexandre, vice-président et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

#### Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

#### Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

## PERSPECTIVES

L'industrie minière internationale continue de montrer une retenue de ses programmes d'exploration et de mise en valeur. Certaines des grandes et moyennes sociétés minières ont commencé à réduire l'étendue de leurs programmes de forage pour 2013 et cette tendance continue en 2015. En même temps, les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. Ces conditions de marché défavorables ont créé une surproduction à court terme de la capacité des services de forage sur le marché, qui à son tour a créé une pression à la baisse sur les prix. La direction prévoit que ces conditions de marché continueront d'affecter l'industrie du forage minier à contrat et le taux d'utilisation des foreuses d'Orbit Garant et ses marges brutes à court terme.

Malgré les défis actuels posés par le marché, la direction croit que la perspective à plus long terme de l'industrie minière demeure positive. La demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux, combinée à l'épuisement des réserves et des ressources, permettra éventuellement d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La demande croissante pour les minerais des pays en développement comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, fournira le plus grand potentiel de croissance. La Chine, la deuxième économie en importance au monde, a une forte incidence sur la demande mondiale et le prix des métaux ferreux et non ferreux. Un facteur positif pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la baisse récente de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US, puisque leurs dépenses sont en dollars canadiens et leurs revenus sont généralement en dollars US. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,83 \$ US.

La direction demeure concentrée à procurer une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé et en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité d'Orbit Garant. La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans l'atteinte de ces objectifs, en permettant de réduire les coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, d'augmenter les taux de productivité dans les activités de forage et d'améliorer la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 22 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

Orbit Garant a récemment élargi sa présence internationale avec de nouveaux bureaux au Chili et au Ghana et est maintenant mieux placée pour saisir les occasions sur le marché international et renforcer davantage les relations avec la clientèle. Orbit Garant a récemment obtenu son premier contrat de forage au Chili, qui a débuté au deuxième trimestre de l'exercice 2015. Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses inventaires, ses dépenses d'investissement et son bilan financier. Forte de son bilan financier solide, la Société s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

## CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, ont été détectés au sein de la Société. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2015, il n'y a eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.